# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 1. Identification

Identificateur de produit Insulcast RTVS 27 HTC - Part B

Autres moyens d'identification

SKU# est 117H

Usage recommandé Non disponible.

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Road

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne à contacter Service à la clientèle

 Numéro de téléphone
 215-855-8450

 Numéro de fax
 215-855-4688

Numéro d'urgence 800-424-9300 (CHEMTREC)

Fournisseur Non disponible.

# 2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santéToxicité aiguë, voie oraleCatégorie 5

Toxicité aiguë, par contact cutané Catégorie 5

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage

Symbole de danger Aucune.

Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané.

Conseil de prudence

PréventionNon disponible.InterventionNon disponible.StockageNon disponible.ÉliminationNon disponible.

Renseignements 64

64.29 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par inhalation. 95.78 % du mélange consiste en ingrédients de dangers aigus inconnus à l'égard du milieu aquatique.

95.78 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du

milieu aquatique.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

# 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

supplémentaires

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Aluminium oxide		1344-28-1	60 - 100
Siloxanes et silicones , di-Me, vinyl group-terminated		68083-19-2	10 - 30
Polydiméthylsiloxane		63148-62-9	1 - 5
Quartz		14808-60-7	1 - 5

Nom de la matière : Insulcast RTVS 27 HTC - Part B SDS CANADA

est 117H Version n°: 06 Date de révision: 04-Août-2023 Date d'émission : 15-Juin-2017

Dénomination chimique Numéro d'enregistrement CAS % Nom commun et synonymes Silicone Polymer 1 - 5 Non connu < 1

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### 4. Premiers soins

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. Inhalation

Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de

malaise. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Laver les vêtements

contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux Ne pas se frotter les yeux. Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se

développe et persiste.

Rincer la bouche. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du Ingestion

contenu de l'estomac dans les poumons. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas

de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en

observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Agents extincteurs appropriés

**Agents extincteurs** inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque.

Déversements importants : Mouiller avec de l'eau et endiguer pour une élimination ultérieure. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Pelleter le matériau dans un conteneur à déchets. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Balayer ou aspirer le déversement et mettre dans un récipient approprié pour élimination. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

SDS CANADA 2/7 est 117H Version n°: 06 Date de révision: 04-Août-2023 Date d'émission : 15-Juin-2017

### 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas goûter ni avaler. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

# 8.

tes d'exposition professionnelle			
États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs de seuil Composants	d'exposition) Type	Valeur	Forme
<u> </u>			
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé e Composants	t sécurité au travail, Règ Type	lement sur les risques chim Valeur	iques, Règ. 398/88, Ch. 1 Forme
Aluminium oxide (CAS 1344-28-1)	TWA	10 mg/m3	
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Particules inhalables.
Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Va santé et sécurité au travail 296/97, et ses	modifications.		-
Composants	Туре	Valeur	Forme
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. SEP de Manitoba (Règlement 21 Composants	7/2006, Loi sur la sécurite Type	é et l'hygiène du travail) Valeur	Forme
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-l Composants	Туре	Valeur	Forme
Aluminium oxide (CAS 1344-28-1)	TWA	10 mg/m3	
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Respirable.
Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de Composants	e l'exposition aux agents Type	biologiques ou chimiques) Valeur	, ainsi modifiées Forme
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. LEMT pour le Québec (Ministère Composants	du Travail - Règlement s Type	ur la qualité du milieu de tra Valeur	avail), ainsi modifiées Forme
Aluminium oxide (CAS 1344-28-1)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Poussière respirable.
Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Rè modifiées	glements sur la santé et	la sécurité au travail, 1996, '	Tableau 21), ainsi
	Туре	Valeur	
Composants	1,460		

Contrôles d'ingénierie

appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Nom de la matière : Insulcast RTVS 27 HTC - Part B SDS CANADA

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

**Autre** Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

**Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Dangers thermiques** Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

# 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Liquide.

État physiqueLiquide.FormeLiquide.CouleurNeutralOdeurLéger

Seuil olfactifNon disponible.pHNon disponible.Point de fusion et point deNon disponible.

congélation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 160 °C (320 °F)

Point d'éclair 96.1 °C (205.0 °F)

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeurNon disponible.Densité de vapeurNon disponible.Densité relativeNon disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

Non disponible.

Température d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

**Autres informations** 

Densité 16.29 lb/gal
Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant.

**Densité** 1.96 **COV** 0

Nom de la matière : Insulcast RTVS 27 HTC - Part B est 117H Version n°: 06 Date de révision: 04-Août-2023 Date d'émission : 15-Juin-2017

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique

La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

Conditions à éviter

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Agents comburants forts. Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

### 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation La poussière peut irriter l'appareil respiratoire.

Peut être nocif par contact cutané. La poussière ou la poudre peut irriter la peau. Contact avec la peau

La poussière peut irriter les yeux. Contact avec les yeux Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et

toxicologiques

La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

Peut être nocif par contact cutané. Peut être nocif en cas d'ingestion. Toxicité aiguë

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

Aluminium oxide (CAS 1344-28-1)

<u>Aiguë</u> **Orale** 

DI 50 Rat > 5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

graves/irritation oculaire

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

### Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Irritant Aluminium oxide (CAS 1344-28-1)

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée. Sensibilisation cutanée

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

### Cancérogénicité

### Carcinogènes selon l'ACGIH

Aluminium oxide (CAS 1344-28-1) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

A2 Probablement cancérogène pour l'homme. Quartz (CAS 14808-60-7)

Canada - LEMT pour l'Alberta : Catégorie de carcinogène

Quartz (CAS 14808-60-7) Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Aluminium oxide (CAS 1344-28-1) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Quartz (CAS 14808-60-7) Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Quartz (CAS 14808-60-7) Effet cancérogène suspecté chez les humains.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Quartz (CAS 14808-60-7) 1 Cancérogène pour l'homme.

Nom de la matière : Insulcast RTVS 27 HTC - Part B SDS CANADA

### États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes

Quartz (CAS 14808-60-7) Carcinogène connu chez l'homme.

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le Toxicité pour la reproduction

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes

cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

### 12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

### 13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

### 14. Informations relatives au transport

#### **TMD**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### **IMDG**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

Non déterminé(e).

### 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réalementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

#### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Nom de la matière : Insulcast RTVS 27 HTC - Part B 6/7

est 117H Version n°: 06 Date de révision: 04-Août-2023 Date d'émission : 15-Juin-2017

#### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

### Protocole de Kyoto

Sans objet.

### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

#### **Inventaires Internationaux**

Pays ou région

. ,		( ,
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi	Oui

Nom de l'inventaire

réglementant les substances toxiques)

### 16. Autres informations

15-Juin-2017 Date de publication 04-Août-2023 Date de la révision

Version n°

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use,

processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la

révision

Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples

Nom de la matière : Insulcast RTVS 27 HTC - Part B SDS CANADA

En stock (Oui/Non)\*

<sup>\*</sup>La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.